

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations
Date d'émission: 8/22/2023 Date de révision: 9/18/2025 Remplace la fiche: 8/22/2023 Version: 4.0

SECTION 1 Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom commercial : Surface Bonder XI+

1.2. Autres moyens d'identification

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation de la substance/mélange : Adhesives, binding agents Utilisation recommandée : Adhesives, binding agents

1.4. Données relatives au fournisseur

Fabricant

IPS Adhesives (Integra) 600 Ellis Road Durham, NC 27703 USA

1.5. Numéro de téléphone en cas d'urgence

Numéro d'urgence : Domestic 800-255-3924 ; International +1-813-248-0585 (International)

VelocityEHS: 24 hrs/7 days

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH-US

Liquides inflammables, Catégorie 2

Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2

H315

Frovoque une irritation cutanée.

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique,

H335

Peut irriter les voies respiratoires.

Catégorie 3

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS US

Pictogrammes de danger (GHS US)





Mention d'avertissement (GHS US) : Danger

Mentions de danger (GHS US) : H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H315 - Provoque une irritation cutanée H317 - Peut provoquer une allergie cutanée H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Conseils de prudence (GHS US) : P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P261 - Éviter de respirer les vapeurs, fumées.

P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 - Porter des gants de protection

P303+P361+P353 - En cas de contact avec la peau (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'eruption cutanée: Consulter un médecin.

P501 - Éliminer le le contenu et le récipient to un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Dangers liés aux utilisations connues ou raisonnablement prévues

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Dangers non classés ailleurs

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.5. Toxicité aiguë inconnue

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3 Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification SGH-US
Methyl Methacrylate	n° CAS: 80-62-6	≥ 50 - < 75	Flam. Liq. 2, H225 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 STOT SE 3, H335
DIBENZOYL PEROXIDE	n° CAS: 94-36-0	< 1	Org. Perox. D, H242 Eye Irrit. 2B, H320 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 1, H410

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

SECTION 4 Premiers soins

4.1. Description des premiers soins nécessaires

Premiers soins général

: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

Premiers soins après inhalation

: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après contact avec la peau

: Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire

: Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion

: Rincer la bouche. If swallowed, seek medical advice immediately and show this container or label.

9/18/2025 (Date de révision) FR-CA (français - CA) 2/12

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation : Peut irriter les voies respiratoires.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Irritation. Peut provoquer une allergie cutanée.

4.3. Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Autre avis médical ou traitement : Treat symptomatically.

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés : Water spray. Dry powder. Foam. Carbon dioxide.

5.2. Dangers spécifiques du produit

Danger d'incendie : Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.

Produits de décomposition dangereux en cas

d'incendie

: Toxic fumes may be released.

5.3. Équipements spéciaux de protection et précautions pour les pompiers

Protection en cas d'incendie : Do not attempt to take action without suitable protective equipment. Appareil de protection

respiratoire autonome isolant. Complete protective clothing.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : No open flames, no sparks, and no smoking. Only qualified personnel equipped with suitable

protective equipment may intervene. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Pour les secouristes

Équipement de protection : Do not attempt to take action without suitable protective equipment. Pour plus d'informations, se

reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Take up liquid spill into absorbent material. Notify authorities if product enters sewers or public

waters.

Autres informations : Dispose of materials or solid residues at an authorized site.

For further information refer to section 13.

9/18/2025 (Date de révision) FR-CA (français - CA) 3/12

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

SECTION 7 Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur. Use explosion-proof equipment. Porter un équipement de protection individuel. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Mesures d'hygiène

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Always wash hands after handling the product.

7.2. Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles

Mesures techniques : Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière

étanche. Garder sous clef.

Utilisations finales spécifiques : Adhesives, Sealants.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

DIBENZOYL PEROXIDE (94-36-0)		
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle		
Nom local	Benzoyl peroxide	
ACGIH® TLV® TWA	5 mg/m³	
Remarque (ACGIH)	TLV® Basis: URT & skin irr. Notations: A4 (Not classifiable as a Human Carcinogen)	
Référence réglementaire	ACGIH 2025	
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle		
Nom local	Benzoyl peroxide	
OSHA PEL TWA	5 mg/m³	
Regulatory reference (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-1	
Methyl Methacrylate (80-62-6)		
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle		
Nom local	Methyl methacrylate	
ACGIH® TLV® TWA	50 ppm	
ACGIH® TLV® STEL	100 ppm	
Remarque (ACGIH)	TLV® Basis: URT & Eye irr; Body weight; Pulm edema. Notations: DSEN; A4 (Not classifiable as a Human Carcinogen)	
Référence réglementaire	ACGIH 2025	
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle		
Nom local	Methyl methacrylate	

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Methyl Methacrylate (80-62-6)	
OSHA PEL TWA	410 mg/m³
	100 ppm
Regulatory reference (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-1

8.2. Contrôles d'ingénierie appropriés

: Ensure good ventilation of the work station. Contrôles techniques appropriés Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Protection des mains:

Protective gloves

Protection oculaire:

Safety glasses

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

In case of insufficient ventilation, wear suitable respiratory equipment

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:







SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique : Liquide

Couleur Couleurs variées Odeur characteristic

Seuil olfactif Aucune donnée disponible

рΗ : 3.9

Concentration de la solution de pH : 50 % Water solution : Non applicable Point de fusion

Point de congélation : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition : 212 °F Based on Methyl Methacrylate Point d'éclair 53 °F Based on Methyl Methacrylate Inflammabilité (solide, gaz) Liquide et vapeurs très inflammables.

Pression de la vapeur Aucune donnée disponible Densité relative de la vapeur à 20°C Aucune donnée disponible Densité relative Aucune donnée disponible Solubilité Aucune donnée disponible Partition coefficient n-octanol/water (Log Pow) Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation 790 °F Based on Methyl Methacrylate : Aucune donnée disponible Température de décomposition

Viscosité, cinématique Aucune donnée disponible Limites d'explosivité Aucune donnée disponible Caractéristiques d'une particule : Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

9.2. Données (supplémentaires) concernant certaines classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.

10.2. Stabilité chimique

Stable under normal conditions.

10.3. Risque de réactions dangereuses

No dangerous reactions known under normal conditions of use.

10.4. Conditions à éviter

Avoid contact with hot surfaces. Chaleur. No flames, no sparks. Eliminate all sources of ignition.

10.5. Matériaux incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Under normal conditions of storage and use, hazardous decomposition products should not be produced.

SECTION 11 Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale) : Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Non classé
Toxicité aigüe (inhalation) : Non classé

DIBENZOYL PEROXIDE (94-36-0)		
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg	
CL50 Inhalation - Rat	> 24.3 mg/l/4h	
Methyl Methacrylate (80-62-6)		
DL50 orale rat	7900 mg/kg Source: NITE, HSDB, ChemIDplus	
DL50 orale	29.8 mg/l 4hrs	

DL50 orale rat	7900 mg/kg Source: NITE, HSDB, ChemlDplus
DL50 orale	29.8 mg/l 4hrs
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg de poids corporel Animal: rabbit, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
CL50 Inhalation - Rat [ppm]	7093 ppm Source: HSDB
ATE US (voie orale)	31.568 mg/kg de poids corporel
ATE US (gaz)	7093 ppmv/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.

pH: 3.9

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

pH: 3.9

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité Non classé

DIBENZOYL PEROXIDE (94-36-0)	
Groupe IARC	3 - Not classifiable
Methyl Methacrylate (80-62-6)	
Groupe IARC	3 - Not classifiable

Toxicité pour la reproduction : Non classé

DIBENZOYL PEROXIDE (94-36-0)	
NOAEL (animal/mâle, F0/P)	500 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 422 (Combined Repeated Dose Toxicity Study with the Reproduction / Developmental Toxicity Screening Test)
NOAEL (animal/femelle, F0/P)	≥ 1000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: female, Guideline: OECD Guideline 422 (Combined Repeated Dose Toxicity Study with the Reproduction / Developmental Toxicity Screening Test)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Peut irriter les voies respiratoires.

(STOT) (exposition unique)

Methyl Methacrylate (80-62-6)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles :	Non classé

(STOT) (exposition répétée)

Danger par aspiration : Non classé

Methyl Methacrylate (80-62-6) 0.561 mm²/s Viscosité, cinématique

Symptômes/effets après inhalation : Peut irriter les voies respiratoires.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Irritation. Peut provoquer une allergie cutanée.

SECTION 12 Données écologiques

12.1. Écotoxicité

Écologie - général : The product is not considered harmful to aquatic organisms nor to cause long-term adverse

effects in the environment.

Dangers pour le milieu aquatique - danger aigu (à

court terme)

: Non classé

Dangers pour le milieu aquatique - danger

chronique (à long-terme)

: Non classé

DIBENZOYL PEROXIDE (94-36-0)	
CL50 - Poissons [1]	0.0602 mg/l Test organisms (species): Oncorhynchus mykiss (previous name: Salmo gairdneri)
CE50 - Crustacés [1]	0.11 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna
CE50 - Autres organismes aquatiques [1]	0.11 mg/l
Algues ErC50	0.071 mg/l Source: ECHA

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Methyl Methacrylate (80-62-6)		
CL50 - Poissons [1]	> 79 mg/l Test organisms (species): Oncorhynchus mykiss (previous name: Salmo gairdneri)	
CE50 - Crustacés [1]	69 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna	
CE50 72h - Algues [1]	> 110 mg/l Test organisms (species): Raphidocelis subcapitata (previous names: Pseudokirchneriella subcapitata, Selenastrum capricornutum)	
LOEC (chronique)	68 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'	
NOEC (chronique)	37 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'	
NOEC chronique poisson	9.4 mg/l Test organisms (species): Danio rerio (previous name: Brachydanio rerio) Duration: '35 d'	

12.2. Persistance et dégradabilité

Surface Bonder XI+		
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable	
DIBENZOYL PEROXIDE (94-36-0)		
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable	
Methyl Methacrylate (80-62-6)		
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable	

12.3. Potentiel de bioaccumulation

DIBENZOYL PEROXIDE (94-36-0)	
Partition coefficient n-octanol/water (Log Pow) 3.46 Source: HSDB	
Methyl Methacrylate (80-62-6)	
Partition coefficient n-octanol/water (Log Pow)	1.38 Source: HSDB

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets nocifs

Ozone : Non classé Fluorinated greenhouse gases : Non

SECTION 13 Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets : Dispose of contents/container in accordance with licensed collector's sorting instructions.

Indications complémentaires : Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur.

SECTION 14 Informations relatives au transport

En conformité avec: DOT / TDG / IMDG / IATA

14.1. Numéro ONU

 N° ONU (DOT)
 : UN1133

 UN-No. (TDG)
 : UN1133

 N° ONU (IMDG)
 : 1133

 N° ONU (IATA)
 : 1133

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle pour le transport (DOT) : Adhesives
Proper Shipping Name (TDG) : ADHESIVES
Désignation officielle pour le transport (IMDG) : ADHÉSIFS
Désignation officielle pour le transport (IATA) : Adhesives

14.3. Classe(s) relative(s) au transport

DOT

Classe(s) de danger pour le transport (DOT) : 3 Étiquettes de danger (DOT) : 3



TDG

Transport hazard class(es) (TDG) : 3 Etiquettes de danger (TDG) : 3



IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 3 Étiquettes de danger (IMDG) : 3



IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 3 Étiquettes de danger (IATA) : 3



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (DOT) : II
Packing group (TDG) : II
Groupe d'emballage (IMDG) : II
Groupe d'emballage (IATA) : II

14.5. Dangers environnementaux

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Transport en vrac

Non applicable

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

14.7. Précautions spéciales pour l'utilisateur

DOT

N° ONU (DOT) : UN1133

DOT Special Provisions (49 CFR 172.102) : 149 - When transported as a limited quantity or a consumer commodity, the maximum net

capacity specified in 173.150(b)(2) of this subchapter for inner packagings may be increased to 5

L (1.3 gallons).

 ${\tt B52-Notwith standing\ the\ provisions\ of\ 173.24b\ of\ this\ subchapter,\ non-reclosing\ pressure\ relief}$

devices are authorized on DOT 57 portable tanks.

IB2 - Authorized IBCs: Metal (31A, 31B and 31N); Rigid plastics (31H1 and 31H2); Composite (31HZ1). Additional Requirement: Only liquids with a vapor pressure less than or equal to 110

kPa at 50 C (1.1 bar at 122 F), or 130 kPa at 55 C (1.3 bar at 131 F) are authorized.

T4 - 2.65 178.274(d)(2) Normal..... 178.275(d)(3)

TP1 - The maximum degree of filling must not exceed the degree of filling determined by the following: Degree of filling = 97 / (1 + a (tr - tf)) Where: tr is the maximum mean bulk temperature

during transport, and tf is the temperature in degrees celsius of the liquid during filling.

TP8 - A portable tank having a minimum test pressure of 1.5 bar (150 kPa) may be used when

the flash point of the hazardous material transported is greater than 0 C (32 F).

DOT Packaging Exceptions (49 CFR 173.xxx) : 150
DOT Packaging Non Bulk (49 CFR 173.xxx) : 173
DOT Packaging Bulk (49 CFR 173.xxx) : 242
DOT Quantity Limitations Passenger aircraft/rail (49 : 5 L
CFR 173.27)

DOT Quantity Limitations Cargo aircraft only (49

CFR 175.75)

DOT Emplacement d'arrimage

: B - (i) The material may be stowed "on deck" or "under deck" on a cargo vessel and on a passenger vessel carrying a number of passengers limited to not more than the larger of 25

passenger vessel carrying a number of passengers limited to not more than the larger of 25 passengers, or one passenger per each 3 m of overall vessel length; and (ii) "On deck only" on passenger vessels in which the number of passengers specified in paragraph (k)(2)(i) of this

section is exceeded

: 60 L

TDG

UN-No. (TDG) : UN1133

Quantité limite d'explosifs et Indice de quantité : 5 L

limitée

Excepted quantities (TDG) : E2
Indice véhicule routier de passagers ou indice : 5 L

véhicule ferroviaire de passagers

Emergency Response Guide (ERG) Number : 128

IMDG

Quantités limitées (IMDG): 5 LQuantités exceptées (IMDG): E2Instructions d'emballage (IMDG): P001Dispositions spéciales d'emballage (IMDG): PP1Instructions d'emballages GRV (IMDG): IBC02Instructions pour citernes (IMDG): T4Dispositions spéciales pour citernes (IMDG): TP1, TP8

N° FS (Feu) : F-E - FICHE ANTI-INCENDIE Echo – LIQUIDES INFLAMMABLES NON RÉACTIFS À L'EAU

N° FS (Déversement) : S-D - FICHE ANTIDÉVERSEMENT Delta – LIQUIDES INFLAMMABLES

Catégorie de chargement (IMDG) : B

Propriétés et observations (IMDG) : Adhesives are solutions of gums, resins, etc., usually volatile due to the solvents. Miscibility with

water depends upon their composition.

IATA

Disposition particulière (IATA) : A3

Quantités exceptées avion passagers et cargo : E2

(IATA)

Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA) : Y341

9/18/2025 (Date de révision) FR-CA (français - CA) 10/12

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

: 1L

Quantité nette max. pour quantité limitée avion

passagers et cargo (IATA)

Instructions d'emballage avion passagers et cargo : 353

(IATA)

Quantité nette max. pour avion passagers et cargo : 5L

(IATA)

Instructions d'emballage avion cargo seulement : 364

(IATA)

Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA) : 60L Code ERG (IATA) : 3L

SECTION 15 Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations fédérales

Tous les composants de ce produit sont enregistrés ou exempts d'enregistrement dans l'inventaire de la Loi sur la Réglementation des Susbstances Toxiques par l'Agence de la Protection de l'Environnement des Etats-Unis (TSCA)

Composant(s) chimique(s) sujet(s) aux exigences de rapport de la section 313 du "Title III" du "Superfund Amendments and Reauthorization Act" de 1986 et 40 CFR Part 372.

DIBENZOYL PEROXIDE	n° CAS 94-36-0	< 1%
Methyl Methacrylate	n° CAS 80-62-6	≥ 50 - < 75%

Methyl Methacrylate (80-62-6)

Listé dans les polluants de l'air dangereux de l'EPA (HAPS)

CERCLA RQ 1000 lb

15.2. Règlements internationaux

CANADA

DIBENZOYL PEROXIDE (94-36-0)

Listed on the Canadian DSL (Domestic Substances List)

Methyl Methacrylate (80-62-6)

Listed on the Canadian DSL (Domestic Substances List)

Réglementations UE

Pas d'informations complémentaires disponibles

Directives nationales

DIBENZOYL PEROXIDE (94-36-0)

Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

Methyl Methacrylate (80-62-6)

Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

15.3. Réglementations nationales



This product can expose you to Vinyl acetate, which is known to the State of California to cause cancer. For more information go to www.P65Warnings.ca.gov.

SECTION 16 Autres informations

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

 Date de révision
 : 9/18/2025

 Date d'émission
 : 8/22/2023

Full text of hazard classes and H-statements	
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H320	Provoque une irritation des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Fiche de données de sécurité (FDS), USA

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit